**TRANSPORTS REGIONAUX**

**COMITÉ DE LIGNES**

**BRESSUIRE-SAUMUR**

COMPTE-RENDU

**Jeudi 23 mai 2019, 18h**

Thouars

PRÉSIDÉ PAR M. WILLIAM JACQUILLARD

**Présents :**

* **A la tribune :**
* Monsieur William JACQUILLARD, Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine délégué aux gares et à l'intermodalité
* Madame Tatiana JOMBART, Responsable Secteur de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine
* Monsieur Rodolphe FOUCAUD, Direction Territoriale de la Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau
* Monsieur Francis FREISSEIX, RDTL et Manager Performance & RH, SNCF Mobilités
* **Dans la salle** (ayant signé la feuille de présence) **:**
* Monsieur Jean Paul JUILLET, AUT 85
* Monsieur Joël MOTIN, Association Nord 79
* Monsieur Gilbert BRETON, Association des usagers du train Nord Poitou
* Madame Jacqueline CHABOT, Association des capucins
* Madame Eliane MARICET, Association des capucins
* Monsieur Guy BERTIN, usager
* Monsieur Thierry PERREAU, Conseiller régional Loudun – Thouars
* Monsieur Christophe BEALU, Président de l’Association des Usagers du train Nord Poitou et Maire de Bressuire
* Monsieur Sébastien GRELLIER, FNTV
* Madame Marie SOURISSEAU, CCT
* Monsieur Gaëtan DE TROGOFF, Élu de Cerizay et Maire délégué d’Argenton-Les-Vallées
* Madame Jeanne BARBANCLEY, usagère
* Monsieur Claude SAVINAUD, Association des Usagers du train
* Monsieur Jean-Paul PACAULT, retraité
* Madame Sandrine LARTEAU, Cheffe de service du Transport Routier, site de Poitiers, Région Nouvelle-Aquitaine
* Monsieur Patrice PINEAU, Maire de Thouars
* Monsieur Raphaël LE ROUX, SNCF Mobilités, chef de résidence traction à Thouars
* Madame Caroline LUNEAU, Agglo2b
* Monsieur Emmanuel CHARRE, Vice-Président développement économique, Communauté de Communes du Thouarsais
* Madame Aurélie LAVIGNE, Cheffe de service du Transport Ferroviaire, Région Nouvelle-Aquitaine
* **Excusés :**
* Madame Camille DE AMORIN BONNEAU, CESER Nouvelle-Aquitaine
* Monsieur Jean-Marie FIEVET, Député des Deux-Sèvres
* Madame Muriel SABOURIN BENELHADJ, Conseillère Régionale de Melle

**Ordre du jour :**

* *Actualités du TER Bressuire - Saumur*
* *Trafic sur la ligne et régularité*
* *Travaux en 2019 et 2020*

*Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetés en séance.*

**Introduction du Président de séance :**

Monsieur **William JACQUILLARD**, Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine délégué aux gares et à l'intermodalité, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne, qui concerne la ligne **Bressuire - Saumur** (ligne 10).

Il précise que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site de la Région.

Monsieur **JACQUILLARD** annonce qu’une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine sera mise en place à partir du 1er juillet consécutivement à la fusion des 3 régions et à la **nouvelle convention** d’exploitation 2019-2024 négociée avec SNCF.

Cette nouvelle convention comprend des **objectifs ambitieux** :

* Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
* Objectif de création de 8 % d’offre supplémentaire via la démarche Optim’TER ;
* Mise en place d’une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
* Budget annuel pour l’exploitation des TER à 296 M d’€.

**Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance**

Chiffres clés + nouvelle numération :

|  |  |
| --- | --- |
| 134 km de ligne | 4 gares |
| 2 200 trains/an | **140 voyageurs/jour** |

**Qualité de service :**

Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

|  |  |
| --- | --- |
| Régularité 2018 | **90,5 %** de trains à l’heure |
| **1,7 %** de trains supprimés |
| **90,5 %** de trains à l’heure en heures de pointe |
| Régularité 2019  1er trimestre | **94,3 %** de trains à l’heure |
| **1,3 %** Taux de suppression |
| **Causes TER 2019**:   * Régularité : **1,8 %** * Suppression : **0,5 %** |

Sur votre ligne Bressuire - Saumur :

|  |  |
| --- | --- |
| Régularité 2018 | 94,6 % trains à l’heure  1,6 % de trains supprimés |
| Régularité 2019  1er trimestre | **96 %** trains à l’heure  **1,4 %** Taux de suppression |

**Typologie du trafic :**

**Part d’abonnés**

**Part d’occasionnels**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **89 %** | **11 %** |

**SNCF Réseau / Principaux travaux en 2019 et en 2020**

Sur la ligne 10 **🡪 *Bressuire - Saumur*** :

|  |  |
| --- | --- |
| **2019** | **2020** |
| * Thouars – Bressuire :   Maintenance de 8 semaines / an :  16/09 au 11/10  Plage de 5h10 de 9h30 à 14h40 | * Saumur – Thouars :   + 4 min de temps de trajet  Du 06/01/20 au 19/04/20  Maintenance de 8 semaines / an   * Brion :   Renouvellement ballast 6h de travaux de jour  Du 06/01 au 27/03   * Thouars – Bressuire :   Maintenance de 8 semaines / an  5h de travaux de jour  Du 06/04 au 30/04  Et du 14/09 au 09/10   * Luché :   Remplacement de traverses  8h de travaux de jour  Du 06/01 au 10/01   * Saumur :   Remplacement passerelle de visite viaduc  6h10 de travaux de jour  Du 03/02 au 07/02   * Pont Rail La Losse :   Étanchéité et peinture du pont rail  Fermeture de la ligne pendant 18h  Du 25/01 au 26/01, 15h |

**Partie 2 : Relevé des demandes d’adaptation de l’offre et diverses questions abordées en séance**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *DEMANDEUR* | *OBJET* | *« THEMATIQUES »* | *REPONSES SNCF et Région* |
| M. MOTIN | Que va-t-il se passer avec les 2 trains qui circulent l’après-midi entre Saumur et La Roche-sur-Yon et inversement pendant les travaux ? | *Infrastructures* | **SNCF Réseau explique que les travaux vont se faire durant la matinée, après les trains du matin entre 9h30 jusqu’à 14h30.** |
| M. Jean Paul JUILLET  (AUT 85) | Y aura-t-il des suppressions de trains au-delà de Chantonnay en direction de Bressuire ?  Quelle est la situation de la ligne ? | *Infrastructures*  *Infrastructures* | **Lors du comité de pilotage qui s’est tenu le 29 mars dernier à La Roche-Sur-Yon, il a été décidé de la régénération de la ligne dans le but d’avoir moins de perturbations en termes d’exploitation. L’investissement s’élève à 138 millions d’euros entre la Rochelle et la Roche sur Yon.**  **L’engagement de SNCF Réseau est de faire en sorte qu’il n’y ait plus de baisse de performance conformément à la demande de la Région Nouvelle-Aquitaine. L’objectif en 2021 est d’éviter un ralentissement sur la ligne à 40 km/h. Il faut améliorer la performance de la ligne et reprendre le FRET sur cette section du territoire.** |
| M. Patrice PRUNEAU  (Maire de Thouars) | Sur la ligne Thouars – Niort, est-ce que le FRET pourrait prendre en compte les voyageurs ?  Concernant le FRET sur Thouars – Niort, les travaux sont engagés mais pourquoi ne parle-t-on pas du tronçon Parthenay – Saint-Varent alors que ça représente un poids économique pour les carriers ?  Pour le secteur du Saumur, la ligne FRET Saumur – Vivy – Longué revêt un intérêt fort. | *Infrastructures*  *FRET* | **La circulation de trains FRET est une priorité, rendue possible par l’armature particulière de l’infrastructure en cours de régénération.**  **Sur la ligne Niort – Thouars, une 1ère partie de travaux de régénération est finalisée (44km) pour un investissement de la Région de 8,5 millions d’euros (inauguration le 11/06/19).**  **Il s’agit d’un engagement non seulement économique mais aussi environnemental qui va permettre de remplacer la circulation de 11 500 camions sur les routes. Ces travaux ont coûté plus cher que prévu. Désormais, il reste à faire la partie Niort – Parthenay. Des nouvelles études sont en cours afin d’initialiser les travaux.**  **Cette information sera relayée à la Région Pays de la Loire.** |
| M. Emmanuel CHARRE  (Vice-président développement économique, Communauté de Communes du Thouarsais) | Est-ce que la ligne FRET entre Parthenay – Saint-Varent va continuer à se développer ?  Y aura-t-il la possibilité de continuer le FRET vers le Nord ? Par exemple, aller vers La Rochelle avec le FRET. | *FRET / Infrastructures* | **Sur la ligne Parthenay – Saint-Varent des études sont en cours afin de mener les travaux nécessaires pour la régénération de voie.**  **La Région et SNCF Réseau sont collectivement engagés sur le FRET pour transporter d’ici 2025, 2,25 millions de tonnes sur les rails. Aujourd’hui, on est aux alentours de 1,4 millions de tonnes.** |
| M. Christophe BEALU  (Président de l’Association des Usagers du train Nord Poitou et Maire de Bressuire) | Il y a un problème sur la fréquence des trains, beaucoup de suppressions et de retards.  Il existe un problème de liaison pour aller à Bordeaux et également entre Thouars – Poitiers (un car TER le lundi et le vendredi), est-il possible d’envisager une liaison quotidienne ?  Il existe un problème pour prendre les billets aux guichets pour les trains des plages, par exemple impossible d’avoir le billet tarif Tribu. | *Fréquentation*  *Offre*  *Billettique* | **SNCF Mobilités indique que le taux de suppression est élevé à cause du peu de trains qu’il y a sur la ligne. Effectivement, dès qu’il y a une suppression ou un retard, la qualité de service est très impactée. Les raisons de suppressions sont liées principalement à des dérangements d’infrastructures (passages à niveau) et par le matériel dégradé.**  **La signature de la nouvelle convention entre la Région et SNCF vise à améliorer la performance du réseau en termes de ponctualité et de régularité afin de mieux desservir l’axe.**  **Concernant la desserte Thouars – Poitiers, dans le cadre du plan de transports et du conventionnement du service, la ligne va passer en circulation quotidienne.**  **La Région Pays de la Loire a revu sa tarification. Le billet Tribu est devenu le titre multi, bien délivré aux guichets et aux distributeurs automatiques des gares de Bressuire et de Thouars.** |
| Usager | Est-ce que vous pouvez confirmer si parmi les raisons de suppressions, il y avait certains conducteurs qui étaient utilisés sur d’autres lignes que celles qui étaient prévues ? | *Offre* | **SNCF précise que cette situation n’est plus d’actualité.** |
| Usager | Il y a un problème de correspondances entre le TER de Bressuire – Saumur qui arrive à 17h12 et le TET qui part à 17h09 de La Roche-sur-Yon. Le croisement de ces deux trains entraîne une attente de 18 min pour le train de Bressuire, le temps que le train de la Roche-sur-Yon arrive. Est-il possible de le faire partir 5 min plus tôt pour partir à l’heure de Bressuire ? | *Correspondances* | **SNCF Mobilités prend en compte cette demande et va le transmettre à SNCF Réseau afin de régler ce problème. Du point de vue technique, il faudrait voir si les horaires ne peuvent pas être inversés.** |
| M. Sébastien GRELLIER  (FNTV) | Est-ce qu’il y a un plan de communication prévu pour annoncer la nouvelle tarification routière qui sera mise en place à partir de janvier 2020 ?  Est-ce que la ligne 10 aura les mêmes avantages tarifaires que le routier ? | *Fréquentation - Offre* | **Dans le cas des contrats de transports interurbains, la nouvelle tarification urbaine routière va être mise en œuvre en janvier 2020 mais cela ne concernera que les transports ex-départementaux qui ont été transférés à la Région. Tout trajet routier coûtera 2€.** |
| Usager | Est-ce qu’il est possible de revoir les correspondances pour les trains des plages afin d’assurer une bonne correspondance à Saumur ? | *Correspondances* | **La Région et la SNCF vont étudier la demande.** |
| Usager  (Élu de Cerizay et Maire délégué d’Argenton-Les-Vallées) | Qui s’occupe de la communication, l’entretien et l’accessibilité de la gare de Cerizay ? Des panneaux sont cassés. | *Infrastructures / Information voyageurs* | **La Région prend note de cette demande et la transmettra à Gares & Connexions.** |
| Usager | Est-il possible d’avoir un afficheur à la gare de Cerizay ? | *Information voyageurs* | **La Région prend en compte cette demande et l’étudiera.**  **Vous pouvez consulter toutes les informations via l’application de la SNCF ou via un téléphone disponible à la gare.** |

**Partie 3 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***DEMANDEUR*** | ***OBJET*** | ***« THEMATIQUES »*** | ***REPONSES SNCF et Région*** |
| **« Pascal BIRONNEAU »** | « Le Train des Plages démarre le 1er mai entre Saumur - Les Sables d'Olonne. Aucune communication n'est engagée sur ce service touristique estival à contrario de certaines années (affiches et flyers dans les commerces, poches de pain en boulangeries...). Est-il possible de communiquer ? Et de communiquer sur les sites internet de la Région Nouvelle-Aquitaine et TER Nouvelle-Aquitaine, concernés par Thouars et Bressuire, à l'instar des offres estivales vers Arcachon et etc ? » | *Communication* | **La campagne de communication est assurée par la Région Pays de la Loire.**  **La campagne de communication commence le 27 mai et un dépliant spécifique du train des Plages sera diffusé début juin (30 000 exemplaires) disponibles auprès des transporteurs, mairies (Bressuire, Thouars etc…).** |
| **« Menestreau »** | « Est-ce normal qu'il n'y a eu aucune information/pub cette année sur le train des plages qui a débuté depuis peu ? » |  |
| **« Savinaud »** | « Association Usagers Train Nord-Poitou : Il n'est pas possible de prendre un billet « Tribu Pays de Loire » pour le train des plages sur les bornes automatiques situées en Nord Deux-Sèvres, ni auprès des contrôleurs dans les trains. Quand allez-vous résoudre ce problème ? » | *Billettique* | **Le titre Multi, qui remplace le tarif Tribu, est en vente aux guichets en gares de Bressuire, Thouars et à l'agence de Loudun.**  **Il est également délivré par les distributeurs automatiques des gares de Bressuire et de Thouars.** |
| **« Pascal BIRONNEAU »** | « Le billet TRIBU Pays de Loire peut-être acheté au guichet des gares de Nouvelle-Aquitaine en proximité des lignes de Pays de Loire. Au même titre que Niort, Thouars et Bressuire sont concernés. Sauf que si le guichet est fermé, l'automate ne délivre pas ce type de billet et les contrôleurs dans le train non plus. Comment bénéficier de ce billet malgré tout si on veut faire Thouars - Bressuire - Les Sables d'Olonne ?  Est-ce que les automates peuvent être adaptés ? » | *Billettique* |
| **« Pascal BIRONNEAU »** | « Est-ce possible de faire débuter le Train des Plages à Pâques en 2020 ? Cela permettrait de bénéficier du dispositif pendant les vacances scolaires également. » | *Fréquentation - Offre* | **C'est une option qui sera étudiée pour la saison 2021. Elle sera activée en fonction du coût que cela représente pour les 2 Régions et du potentiel de voyageurs estimé.** |
| **« Pascal BIRONNEAU »** | « La carte régionale TER ne mentionne pas certaines lignes interurbaines à vocation interdépartementale, voire interrégionale.  Les lignes 10 et 12 de l'ex-réseau RDS reliant Thouars - Parthenay - Niort permettent une jonction Saumur - Thouars - Parthenay - Niort - La Rochelle ou Saintes - Bordeaux.  Serait-il possible de mentionner ce trajet sur la carte régionale TER ? Une future liaison TER car (Thouars - Parthenay - Niort) + train (Niort - Saintes - Bordeaux) en Nouvelle-Aquitaine ? » | *Information voyageurs* | **La Région va opérer en juillet la nouvelle numérotation des lignes TER pour une harmonisation et une meilleure lisibilité. Le travail va être également engagé pour les lignes routières. Une fois cette étape terminée, il sera toujours possible de revoir la manière de présenter l'offre de transport.** |
| **« Savinaud »** | « Association Usagers Train Nord-Poitou : Pourrait-on avoir un engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine sur les travaux de réfection des voies à envisager conjointement avec la Région Pays de Loire, sur la ligne 10 entre Bressuire et Chantonnay, du fait de leur état de dégradation ? » | *Infrastructures* | **Les études préalables à la régénération de la ligne 10 seront intégrées dans l’avenant CPER PC dont la négociation est en cours avec l’Etat et SNCF Réseau. Financement à 100% Région pour les études et les travaux d’urgence (présentation en séance plénière du 24/06/2019).**  **Un travail est également engagé avec Pays de la Loire dont l’engagement à régénérer la ligne sur son territoire devra être confirmé dans une logique de pérennisation de l’intégralité de la ligne.** |
| **« Savinaud »** | « Association Usagers Train Nord-Poitou : Les retards en cascade sur l'Axe La Roche-sur-Yon –Saumur (ligne 10) sont-ils liés à l'absence de zone de croisement entre Bressuire et Thouars ? Comment palier la suppression de trains sur la fin du parcours si le retard accumulé dépasse la possibilité de poursuite du trajet jusqu'à son terminus ? » | *Fréquentation - Offre* | **Les suppressions des trains sont principalement liées :**  **à des dérangements d’infrastructures liées aux passages à niveaux (1/3), de la restitution tardive de matériel roulant, et pour les 2/3 à des défaillances du matériel roulant au niveau de l’électronique embarqué.** |
| **« Pascal BIRONNEAU »** | « Est-ce possible de passer des conventions avec les buralistes pour vendre des billets de transports, notamment pour réaliser un trajet sur les ex-lignes interurbaines des départements (à l'image de la RATP ou d'autres AOT) ? Cette solution de proximité ferait également mieux connaître le service. » | *Offre* | **Tarification des transports interurbains routiers adoptée lors de la séance plénière du 12 avril 2019. Tout trajet routier coûte désormais 2 € et s’applique également aux lignes routières régionales qui avaient, jusqu’à présent, une tarification SNCF par palier kilométrique. Ces nouvelles dispositions s’appliquent à partir de janvier 2020, sauf sur le réseau de la Gironde où elles commenceront dès juillet 2019 pour des questions de matériel billettique.** |
| **« Menestreau »** | « Economiquement et culturellement tournée au nord vers Paris et la Région Pays de Loire qui n’est qu’à 10 km, Thouars est complètement isolée tout au nord de cette région : à cause des frontières administratives, la capitale régionale Bordeaux est plus loin que Paris.  Alors pourquoi la ligne Thouars – Niort n’est pas rouverte aux voyageurs sachant que c’est l’épine dorsale du département et cela faciliterait les déplacements vers le sud qui est méconnu ? » | *Fréquentation - Offre* | **A ce stade, il n’est pas envisagé de changer l’armature de la voie de cette ligne, apte uniquement aux transports de marchandises.**  **Ces sujets relèvent bien de la compétence de la Région. La Direction des Transports Routiers de Voyageurs (DTRV) est représentée dans la salle par Sandrine Larteau.**  **En Deux-Sèvres, l’ensemble des marchés des services de transport routiers arrive à échéance le 31 août 2020. La DTRV travaille à l’élaboration d’un dossier de consultation pour cette fin d’année dans lequel figure bien le passage à une offre quotidienne entre Thouars et Poitiers.**  **Concernant le renforcement de la desserte de Thouars et de Loudun, un travail sera engagé pour prendre en compte l’offre des deux anciens réseaux. Il s’agira de trouver les optimisations et de vérifier la possibilité d’une connexion de la ligne 110 avec la gare de Montreuil Bellay pour une liaison vers Saumur.**  **Sur l’axe Thouars-Niort, l’offre ne devrait en revanche pas évoluer entre Thouars et Parthenay mais connaître une légère densification entre Parthenay et Niort avec le passage de ce dernier tronçon en Car à Haut Niveau de Service.**  **Elle veille également à intégrer la desserte du centre hospitalier nord Deux-Sèvres à la fois sur la ligne 19 entre Thouars et Bressuire et sur la ligne 11 entre Parthenay et Bressuire.** |
| **« Savinaud »** | « Association Usagers Train Nord-Poitou : Des travaux sont effectués pour le transport de FRET entre Parthenay et Niort. Pourrait-on envisager la réouverture au trafic voyageurs de cet axe à partir de Thouars pour pouvoir rejoindre la préfecture du département et au-delà la Capitale Régionale par Saintes (ligne aussi en réfection) ? » |  |
| **« Savinaud »** | Association Usagers Train Nord-Poitou : Quand on veut voyager entre Saumur et Niort, et au-delà Bordeaux, en passant par Thouars et Parthenay, on change de département et de mode de transport (TER, car RDS). Cette liaison interdépartementale, reprise par les Régions, peut-elle être améliorée dans sa fréquence et sa rapidité, et rendue plus visible en supprimant les effets « frontière » entre départements ? | *Fréquentation – Offre* |
| **« Pascal BIRONNEAU »** | « Est-ce que c’est normal de mettre 2h20 pour 90 km entre Thouars - Parthenay - Niort (et inversement), soit 38 Km/h ? » | *Fréquentation – Offre* |
| **« Savinaud »** | Association Usagers Train Nord-Poitou : Peut-on envisager une desserte régulière par car, de Parthenay, Thouars ou Bressuire au Centre Hospitalier Nord-Deux Sèvres, en organisant différemment à certaines heures le trajet de certaines lignes existantes (Poitiers-Bressuire-Nantes), (Thouars — Bressuire) avec une halte à Faye-l'Abbesse ? | *Infrastructures* |
| **« Savinaud »** | « Association Usagers Train Nord-Poitou : Où en est l'étude de la ligne de Bus régulière entre Thouars et Poitiers avec raccordement possible au TGV sur l'axe PARIS-BORDEAUX ? » | *Infrastructure* |
| **« Pascal BIRONNEAU »** | « La liaison train TER Niort - Saintes - Bordeaux n'est pas fonctionnelle. OuiSNCF propose de passer par Poitiers pour aller à Bordeaux dans 90% des propositions. A quand une liaison Niort - Saintes - Bordeaux adaptée pour pouvoir aller aux réunions plus nombreuses à Bordeaux-centre? » | *Offre* | **Une étude a été sollicitée auprès de SNCF pour améliorer les liaisons à Saintes entre les TER Niort-Saintes et TER/InterCités Saintes-Bordeaux.** |
| **« Savinaud »** | « Association Usagers Train Nord-Poitou : La Région Nouvelle Aquitaine peut-elle s'engager sur la pérennité de la liaison La Roche-sur-Yon - Tours avec correspondance pour Paris par TGV 2 A/R par jour ? » | *Offre* | **L'engagement d'étudier les travaux sur l'infrastructure est un premier élément de réponse. Région Nouvelle-Aquitaine veille chaque année à la correspondance des services TER avec les TGV et IC.** |
| **« Gasnier »** | « Serait-il possible de nous communiquer les projets du service 2020, afin de les analyser avant cette réunion ? » | *Communication* | **Cette information est diffusée en réunion comme chaque année.** |

Monsieur William JACQUILLARD précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d’éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l’ensemble des participants d’être venu assister au comité de ligne et précise qu’une réunion aura lieu l’année prochaine.

**Contacts auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine :**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs

Site de Poitiers

Madame Tatiana JOMBART

Responsable de Secteur de Mobilité Poitou

transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr